

# Please, Continue (Hamlet)

Conception Yan Duyvendak  
et Roger Bernat

**19 – 30 novembre 2014**

**Petit théâtre, salle Jean-Bouise**



**Presse Djamila Badache**

04 78 03 30 12 / [d.badache@tnp-villeurbanne.com](mailto:d.badache@tnp-villeurbanne.com)

TNP – Villeurbanne, 8 place Lazare-Goujon, 69627 Villeurbanne cedex, tél. 04 78 03 30 00

# Please, Continue (Hamlet)

Conception Yan Duyvendak et Roger Bernat

Avec

**Véronique Alain, Monica Budde, Claire Delaporte,  
Alice Lestrat, Thierry Raynaud, Cyril Texier, Manuel Vallade**

et la participation d'un président d'assises, d'un avocat général,  
d'un avocat de la défense et d'un avocat pour la partie civile,  
d'un expert-psychiatre et d'un huissier-audiencier, tous différents chaque soir.

Avec le concours du **Barreau de Lyon**.

Collaboration à la mise en espace **Sylvie Kleiber**

Production **Dreams Come True – Genève**

Coproduction **Le Phénix – Scène Nationale Valenciennes**

**Huis a/d Werf – Utrecht, Théâtre du GRÜ – Genève**

Durée : 3 h 00 avec entracte

Please, Continue (Hamlet), performance créée fin 2011, tourne actuellement en quatre langues : français, néerlandais, allemand et italien. D'autres adaptations peuvent suivre. Cette performance est une création de la Cie Yan Duyvendak, compagnie suisse, basée à Genève.

# Une dramaturgie du réel

**Exercer la justice, n'est pas une science exacte. La justice est relative aux hommes et aux femmes qui appliquent la loi. Un procès est à chaque fois une tentative humaine de rendre la justice.** Y. D.

Pour Please, Continue (Hamlet), Yan Duyvendak et Roger Bernat s'emparent d'un fait divers et l'assimilent au meurtre de Polonius dans Hamlet de Shakespeare. Ils constituent un véritable dossier d'instruction (procès-verbaux, expertises psychiatriques, photographies du lieu du crime, rapport du médecin légiste etc.) qu'ils laissent aux mains d'acteurs majeurs des tribunaux et de la justice. Juges, avocats, psychiatres et huissiers deviennent ainsi interprètes de leurs propres rôles : à l'instar de la commedia dell'arte, ils jouent avec la trame de l'intrigue, en manipulant les arguments, la rhétorique, la langue, les gestes qui sont les leurs lors de vrais procès.

Avec cette création commune, Yan Duyvendak et Roger Bernat deviennent les auteurs d'un canevas dramaturgique, entre tragédie shakespearienne et meurtre sur fond de misère sociale, qui brouille les frontières du réel. En confiant la destinée du spectacle à la Cour, ils souhaitent stimuler et provoquer le sens civique de chaque spectateur dans sa relation à l'idée de justice et traiter de l'écart entre la définition qu'il en donne et celle que l'Etat lui renvoie. Soumis aux codes et à la théâtralité véridiques d'un procès, Please, Continue (Hamlet) projette public et accusé dans un réel brouillé, évalué, disséqué et redessine l'endroit d'une scène où la justice se (re-)déploie dans toute sa subjectivité.

Lors des procès précédemment menés, Hamlet a été tant acquitté que condamné – avec des peines variant de un an à douze ans de réclusion.

## Hamlet est-il coupable?

Dans une banlieue défavorisée, lors d'une fête de mariage, un jeune homme tue le père de sa petite amie. Seule une personne est témoin de la scène : la mère du jeune homme.

Presque trois ans plus tard, le procès s'ouvre.

Pour préserver l'anonymat des personnes mises en cause, leurs noms ont été remplacés par des noms de fiction : le prévenu s'appelle Hamlet ; la victime Polonius ; la plaignante et désormais ex-petite amie du prévenu Ophélie ; la mère Gertrude. Hamlet jure que c'est un accident et plaide l'homicide involontaire. De son côté, Ophélie souhaite obtenir la peine maximale pour le meurtrier de son défunt père.

Un cas d'école quasi-universel pour ce fait divers désormais aux mains d'une authentique Cour de justice. Tandis que les personnes impliquées dans ce drame familial sont interprétées par des comédiens, ce sont de vrais avocats, juges, psychiatres et huissiers qui officient au nom de la Vérité.

Hamlet est-il coupable ? Était-ce prémédité ? Est-il sain d'esprit ? Des réponses auxquelles la Cour et un jury populaire constitué de personnes de l'audience devront répondre. Une situation haletante mêlant fiction et réalité et dont le déroulement et l'issue varient à chaque représentation. **Y. D.**

# Le projet présenté aux magistrats par Yan Duyvendak

Dans ce projet intitulé Please, Continue (Hamlet), co-signé par Roger Bernat, un artiste catalan et moi-même, nous traînons un jeune homme en justice, coupable d'homicide: il a tué le père de sa fiancée lors d'une fête de mariage. Il déclare que c'est un accident, elle l'accuse de meurtre. C'est Hamlet.

Son cas est transposé dans notre temps. Il est jugé par des magistrats authentiques et des professionnels du Barreau de chaque ville où nous sommes invités à présenter le spectacle. Et donc, chaque soir, une nouvelle équipe fait son procès.

Ce sont les spectateurs, constitués pour l'occasion en jury public, qui, à la fin du procès, décident de l'innocence ou de la culpabilité de l'accusé.

Avec cette pièce, nous cherchons à faire vibrer la fibre éthique auprès du spectateur, et faire comprendre au public la difficile tâche du jugement d'autrui. Il s'agit également de donner un aperçu de la complexité du travail de la Cour. Ce n'est donc surtout pas une parodie ou une comédie, ni un concours d'art oratoire. Il s'agit de montrer au plus près votre réalité. Grâce à l'apport de la fiction (via Hamlet), le spectateur peut voir ce qui est à l'œuvre dans un procès sans être dans une position de voyeur qui nous rapprocherait de la télé-réalité.

Aussi, vous n'avez pas besoin de vous préparer autrement que s'il s'agissait d'un vrai procès. Vous lisez ce que vous devez lire, vous préparez votre travail comme d'habitude, vous venez dans les habits qui sont les vôtres lorsque vous êtes en fonction. Vous ne jouez pas, dans la mesure du possible: vous nous montrez votre travail avec ses enjeux spécifiques. Vous ne faites pas d'humour par rapport à Hamlet ou Shakespeare, pas de jeux de mots ou de métalangage – risquant d'éloigner le spectateur du sérieux de l'entreprise.

- Le Président est le dramaturge du procès. Le procès doit se dérouler en approximativement deux heures, plaidoyer et réquisitoire inclus. Ceux-là ne peuvent pas excéder les dix minutes. Les interrogations de l'accusé, témoins et spécialistes durent entre dix et vingt minutes chacun. Vous êtes invité à faire circuler le plus possible la parole. Cela dynamise le procès et rend l'écoute plus facile pour le public. Quand bien même dans la vraie vie vous pourriez être la personne principale à interroger les personnes à la barre, je vous demande avec insistance de ne pas le faire ici. D'avance merci.

- L'Avocat général requiert le meurtre. Votre réquisitoire ne doit pas excéder les 10 minutes.

- L'Avocat de la partie civile défend évidemment les intérêts d'Ophélie. En fonction de vos habitudes vous pouvez réclamer des dommages et intérêts. Votre plaidoirie ne doit pas excéder les 10 minutes. Vous préparez votre plaidoirie comme dans la vraie vie. Lors de la centaine de procès que nous avons faits jusqu'à maintenant, certains avocats avaient appris leur plaidoirie par cœur, d'autres n'avaient que quelques annotations. Vous pourrez rencontrer « votre client » (Ophélie) le soir de la rencontre précédant les représentations ou le jour du procès, deux heures auparavant.

- L'Avocat de la défense défend Hamlet et plaide l'acquittement. Vous préparez votre plaidoirie comme dans la vraie vie. Lors de la centaine de procès que nous avons faits jusqu'à maintenant, certains avocats avaient appris leur plaidoirie par cœur, d'autres n'avaient que quelques annotations. Le plaidoyer ne doit pas durer de dix minutes. Vous pourrez rencontrer « votre client » (Hamlet) le soir de la rencontre précédant les représentations ou le jour du procès, deux heures auparavant, à votre convenance.

- L'expert-psychiatre représente le confrère qui a réalisé l'expertise au moment de l'enquête et qui ne peut pas être là (peut-être n'est-il plus en fonction). Il parle donc au nom de son collègue, à partir de l'expertise. Il ne prétend pas avoir eu un contact avec Hamlet.

- L'Huissier-audiencier est le lien entre le public, les intervenants et la Cour. Il est très important puisqu'il amène la réalité des coutumes de la Cour.

# Les auteurs

Dans l'Antiquité, le théâtre était un des hauts-lieux de la cité (polis) et du politique. Yan Duyvendak et Roger Bernat conçoivent (parfois bricolent) des dispositifs qu'ils abandonnent aux spectateurs. Leurs performances requalifient l'espace du « je » et du jeu, le plateau de théâtre devient agora – et inversement. Quand le premier cherche à aller « contre – tout contre » cet autre « je », en lui redonnant le pouvoir, le second jette le spectateur dans l'arène de l'espace public.

## Yan Duyvendak

Né en Hollande il vit à Genève et à Marseille. Formé à l'École supérieure d'art visuel de Genève, il pratique la performance depuis 1995. Il présente régulièrement ses performances dans de grandes institutions européennes. Son travail se trouve dans de nombreuses collections publiques et privées.

Yan Duyvendak a reçu trois fois le Swiss Art Award, (2002, 2003, 2004), le prix Namics Kunstpreis für Neue Medien (2004) ainsi que le Network Kulturpreis (2006), entre autres.

En 2010, il reçoit la plus prestigieuse des récompenses suisses d'art contemporain, le Meret Oppenheim Preis. Il a bénéficié de plusieurs résidences, allant de la Cité des Arts à Paris, en passant par l'atelier Schönhauser à Berlin, jusqu'au Swiss Artistic Studio au Caire de Pro Helvetia.

De 2012 à 2014, la Compagnie Yan Duyvendak bénéficie d'une convention de subventionnement conjointe de la Ville et du Canton de Genève et de Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture.

## Roger Bernat

Il étudie la mise en scène et la dramaturgie à l'Institut del Teatre (Barcelone). À la réception de son diplôme en 1996, on lui attribue le prix de graduation. Entre 1998 et 2001, il fonde et dirige avec Tomás Aragay, General Elèctrica, un centre de création de danse et de théâtre. Certains de ses spectacles reçoivent des prix de la Critique de Catalogne.

En 2008, il commence à créer des dispositifs dans lesquels le public occupe la scène et devient protagoniste. Les spectateurs traversent un dispositif qui les invite à obéir ou à conspirer et, en tout cas, à s'engager avec leurs propres corps. Parmi ces spectacles: Domini Públic (2008), Pura coincidència (2009), Le sacre du printemps (2010) ou Pendiente de voto (2012). Ses œuvres ont été présentées dans une vingtaine de pays.

# Informations pratiques

## **Le TNP**

8 Place Lazare-Goujon, 69627 Villeurbanne cedex  
**04 78 03 30 30 / [www.tnp-villeurbanne.com](http://www.tnp-villeurbanne.com)**

## **Calendrier des représentations**

**Novembre :** Mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, mardi 25,  
mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28, samedi 29, à **20 h 00**  
Dimanches 23, 30, à **16 h 00**

**Location ouverte. Prix des places :** 24€ plein tarif; 18€ tarif option abonné et tarif groupe (8 personnes minimum); 13€ tarif réduit (- de 26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la CMU, professionnels du spectacle).

Renseignements et location **04 78 03 30 00** et [www.tnp-villeurbanne.com](http://www.tnp-villeurbanne.com)

## **Accès au TNP**

**Métro :** ligne A, arrêt Gratte-Ciel. Bus: C3, arrêt Paul-Verlaine;  
Bus ligne C26 et 69, arrêt Mairie de Villeurbanne.

**Voiture :** prendre le cours Émile-Zola jusqu'aux Gratte-Ciel, suivre la direction Hôtel de Ville.  
Le TNP est en face de l'Hôtel de Ville.  
Par le périphérique, sortie «Villeurbanne Cusset/Gratte-Ciel».

## **Une invitation au covoiturage**

Dès septembre 2011, la voiture à plusieurs: des économies, plus de convivialité et moins de gaz d'échappement. Rendez-vous sur la plateforme web de covoiturage [www.covoiturage-pour-sortir.fr](http://www.covoiturage-pour-sortir.fr), qui vous permettra de trouver conducteurs ou passagers. Un projet initié avec le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes, l'Ademe et les structures culturelles du Grand Lyon.

**Le parking Hôtel de Ville.** En accord avec Lyon Parc Auto, nous proposons un tarif préférentiel pour nos spectateurs: forfait de 2,50€ pour 4 heures (au lieu de 1,30€ la 1<sup>re</sup> heure puis 1,70€ de l'heure) que vous pourrez obtenir soit en même temps que la souscription à l'abonnement, soit à l'unité les soirs de spectacle. Dans ce cas, les tickets seront à retirer à l'entracte ou en début et fin de spectacle.

**Attention :** le TNP n'est pas en mesure de rembourser les tickets oubliés ou égarés.

Renseignements au 04 78 03 30 00.

